

**CONSEIL DE QUARTIER MONNAIE**

**Réunion du mercredi 18 juin 2025**

**PROCES-VERBAL**

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, Conseiller régional d'île de France, en date du jeudi 5 juin 2025, les membres du Conseil de Quartier Monnaie se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles FLOBERT, le mercredi 18 juin 2025 à 18h30.

**Etaient présents :**

**1<sup>er</sup> collège (Elus et personnalités qualifiées) :**

Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire,

Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement ;

Monsieur Michel LERNOUT, Personnalité Qualifiée ;

Madame Agnès CAPORAL, Personnalité Qualifiée.

**2<sup>e</sup> collège (Associations) :**

Madame Marie-Antoinette RIVET (Solidarité Nouvelle pour le Logement) ;

Monsieur Jean-Pierre FOGEL (Centre Fleg).

**3<sup>e</sup> collège (Habitants) :**

Madame Edith VESSELLE-ANTUNES, membre titulaire ;

Madame Célia DEPOMMIER-COTTON, membre suppléant ;

Madame Sara-Ana DESOUCHES, membre suppléant ;

Monsieur Emmanuel LE BASSARD, membre suppléant ;

Madame Patricia AURIAU, membre suppléant.

Étaient excusé(s) :

2<sup>e</sup> collège :

Madame Marie-José LEMOY (SOS Bruit Paris 6<sup>e</sup>) ;

Madame Ingrid BERTINA-LEGUAY (Association des parents d'élèves de l'école Jardinet).

3<sup>e</sup> collège :

Monsieur Thomas BEK, membre titulaire ;

Monsieur Julien CIMINO, membre titulaire ;

Monsieur Christophe BROOKS, membre titulaire.



## **Introduction :**

Charles FLOBERT accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h40.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2025 ;
2. Présentation du référent de la Police municipale pour le quartier Monnaie ;
3. Intervention de Virginie FORBAN, Chargée de communication à la Direction de la propreté et de l'eau (DPE) ;
4. Retour sur la marche exploratoire « propreté » ;
5. Point sur les groupes de travail ;
6. Information sur l'organisation du vide-greniers des Conseils de Quartier (date, participation financière, présence sur le stand ...) ;
7. Questions diverses notamment terrasses, police municipale, poubelles... .

### **1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2025**

Le procès-verbal de la séance du 24 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Présentation du référent de la Police Municipale pour le quartier Monnaie**

Abdel RAJOUNI se présente et rappelle que la Ville de Paris a mis en place la Police municipale au printemps 2021. Celle-ci est présente sur le terrain 7 jours sur 7 dans les rues et les jardins de Paris. Ses missions comprennent la lutte contre les incivilités, le maintien de la tranquillité publique, la régulation des déplacements ainsi que la protection des publics les plus vulnérables. Cette nouvelle police de proximité est organisée en 17 divisions territoriales (1 par arrondissement) qui doivent définir leurs missions locales et leurs secteurs d'intervention prioritaires sous l'égide des Maires d'arrondissement. Dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, 3 secteurs (Rennes/Odéon, Notre-Dame des Champs/Saint-Placide et Monnaie/Saint-Germain des Prés) ont été délimités, chacun étant supervisé par 2 référents. Actuellement, une cinquantaine d'agents interviennent dans le 6<sup>e</sup> répartis en groupes d'ilotage de 6 et 10 agents. Il précise que leur présence couvre le terrain de 7h du matin à minuit.

Les référents de secteur occupent une fonction clé en étant en contact direct avec les riverains et en recueillant leurs doléances. Il insiste sur l'importance pour les habitants de leur signaler tout problème lié à la sécurité ou à la salubrité publique. Pour cela, une adresse mail dédiée permet aux habitants d'alerter directement la police municipale, elle sera communiquée par la Coordinatrice. Il ajoute que l'application « Dans ma rue » offre une autre solution pour signaler ces incidents. Il précise qu'ils sont fréquemment sollicités notamment en raison de nuisances sonores provenant de terrasses de certains commerçants qui ne respectent pas la réglementation.

Le Président signale la présence de plusieurs épaves de vélo situées rue Saint-André des Arts et sollicite l'intervention de la Police municipale pour leur enlèvement. Abdel RAJOUNI rappelle la procédure qui prévoit la pose d'une étiquette « Enlèvement demandé » sur les vélos laissant aux propriétaires un délai d'un mois pour agir sous peine de sa confiscation. Il précise que ce sont les services techniques de la DPE qui organisent ensuite l'enlèvement. Michel LERNOUT remarque que

Au sujet de la sensibilisation au tri des déchets alimentaires, une fête de la propreté s'est déroulée le 18 mai dernier sur la place Saint Sulpice. Des classes d'écoles élémentaires et de collèges ont participé à l'évènement. Plusieurs stands étaient présents notamment celui de la caravane du

les riverains à éteindre leur mégot et les jeter immédiatement dans la corbeille. par l'association Zéro Waste. Les poubelles « Big Belly » sont équipées d'éteignoirs de façon à inciter quartiers parisiens. Elle ajoute que l'école Ferrandi s'est prêtée au jeu du quiz spécial mégot organisé sur le terrain grâce à des « Point Rencontre Propreté » qui sensibilisent les riverains de différents « Green bird » organisent de nombreux nettoyages participatifs. Son équipe est quant à elle présente En ce qui concerne la thématique des mégots, elle indique que les associations « Gaia first » et sur les thématiques de la propreté, de l'eau, du tri et de la réduction des déchets.

mise en œuvre des actions et de la diffusion des supports de communication de la DPE notamment à assurer le lien entre la division territoriale de la propreté et l'extérieur. Elle est responsable de la Virginie FORBAN est chargée de communication dans les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements. Son rôle consiste

### l'eau (DPE)

### **3/ Intervention de Virginie FORBAN, chargée de communication à la Direction de la propreté et de**

situation de handicap. Abdel RAJOUNI ne constate pas d'infraction à ce sujet dans le quartier. Il souhaite par ailleurs que soient contrôlées les places de stationnement réservées aux personnes en déposées.

Police. Il rappelle que leurs interventions ne peuvent être déclenchées qu'à la suite de plaintes fermeture administrative, cette responsabilité revenant à la Police nationale et à la Préfecture de estivales doivent fermer à 23H. Il explique que la Police municipale ne peut pas ordonner une contrôles des terrasses afin de s'assurer du respect de la réglementation. Il précise que les terrasses Le Président informe que la Police municipale effectue aussi fréquemment que possible des

personne a déjà été incarcérée. RAJOUNI confirme que la Police municipale est informée de la situation et précise que cette poubelles du secteur et se montre agressif envers les agents en charge de la propreté. Abdel cause des nuisances dans le quartier. Il précise que cette personne éventre régulièrement toutes les Le Président avertit de la présence d'un homme sans domicile fixe installé impasse Hautefeuille qui effectuer une vérification.

LERNOUT précise que le propriétaire est le responsable. Abdel RAJOUNI informe que son service va de la co-propriété. Le Président indique que la co-propriété doit se saisir de ce sujet. Michel ses déchets alimentaires, lesquels sont simplement jetés dans les poubelles de la rue ou dans celles Célia DEPOMMIER-COTON soulève la problématique liée à l'hygiène d'un restaurant qui ne trie pas

musiciens qui n'ont pas le droit de jouer dans la rue sont également avertis. cyclistes qui ne respectent pas la priorité aux piétons entraînant des verbalisations. Il ajoute que des de la Police municipale dans la rue de Buci principalement en raison de la vitesse excessive des verbaliser en l'absence de plaque d'immatriculation. Abdel RAJOUNI signale une présence renforcée surprendre en flagrant délit pour pouvoir les sanctionner. Le Président souligne la difficulté de les les cyclistes stationnent parfois sur le trottoir. Abdel RAJOUNI indique qu'il convient de les

Syctom (centre de tri) qui sensibilise à la thématique du gaspillage alimentaire. Il est prévu de suivre ce gaspillage alimentaire dans des écoles élémentaires et collèges. Par ailleurs, à proximité de certaines écoles élémentaires des points d'apport volontaires de déchets alimentaires ont été installés. Enfin, des opérations de distribution de bioseaux et de sacs biocompostables ont été mises en place. Le Président indique que le PAV devant l'école Saint-André des Arts a été déplacé devant le lycée Fénelon en raison de la mauvaise utilisation des touristes. Il souligne l'importance de sensibiliser les lycéens et plus largement l'ensemble des habitants avec des actions dans les marchés alimentaires par exemple pour ces derniers. Antoinette KIS estime qu'une communication devrait être mise en place pour informer les habitants des emplacements des PAV.

Concernant la thématique des déjections canines, elle indique qu'elle sollicite régulièrement un éducateur canin afin de sensibiliser les riverains. Elle note également des incivilités dans les rues Séguier et Guénégaud. Emmanuel LE BASSARD signale la présence de déchets divers en grande quantité à proximité du cabinet vétérinaire situé rue Séguier.

Pour le textile, l'entreprise « Ecotextile » prévoit de collecter les vêtements dans les écoles dans un premier temps. Une vigilance renforcée est notamment effectuée dans certains secteurs comme la rue Danton et le boulevard Saint-Germain. L'ensemble des Conseillers observe un déficit de bornes de collecte textile dans le quartier. Virginie FORBAN indique qu'elle va avertir le service en charge de la réduction des déchets afin qu'ils étudient la possibilité d'en installer dans le quartier.

Enfin, elle fait part de sa collaboration avec la Mairie du 6<sup>e</sup> pour la création d'un flyer destiné aux commerçants afin de les sensibiliser à l'entretien de leur devanture. Le Président suggère de les sensibiliser également au nettoyage des déchets présents devant leur établissement.

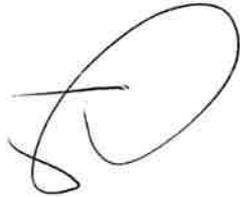
#### **4/ Retour sur la marche exploratoire « propreté »**

Le Président rappelle qu'une marche exploratoire sur le thème de la propreté a été effectuée ce même jour à 9h accompagnée de trois agents de propreté du secteur. Les Conseillers ont pu alerter sur les différentes nuisances notamment la présence de mégots sur la voie publique et la mauvaise utilisation de certaines poubelles. Ils ont pu également signaler les nombreuses épaves de vélos situées rue Saint-André des Arts.

#### **5/ Point sur les groupes de travail**

Célia DEPOMMIER-COTTON rappelle que l'objectif du groupe de travail dédié à la rue de Buci est de pacifier cette zone de rencontre afin de privilégier la circulation piétonne permettant une cohabitation paisible entre piétons, véhicules, riverains et terrasses. Suite aux deux réunions du groupe, plusieurs idées ont été évoquées :

- installer des ralentisseurs faisant le moins de bruit possible. Cette idée pourrait également être proposée pour la rue Saint-André des Arts pour réduire la vitesse des véhicules et des cyclistes qui l'empruntent. Le Président souhaite savoir s'il existe des ralentisseurs qui couvrent toute la chaussée afin d'éviter que les deux-roues puissent les contourner. Michel LERNOUT remarque une amélioration de la situation pour les piétons qui circulent à nouveau dans cette rue. Les Conseillers approuvent cette proposition.
- renforcer la signalétique de la priorité piétonne.



Président du Conseil de Quartier

Charles FLOBERT

L'ordre du jour étant épuisé, Charles FLOBERT lève la séance à 20h30.

La Coordinatrice rappelle que le Vide-greniers des Conseils de Quartier se tiendra le dimanche 14 septembre et que les inscriptions sont ouvertes du 2 au 30 juin. Elle précise qu'un stand dédié aux Conseils de Quartier sera mis en place et invite les Conseillers à y participer.

#### financière, présence sur le stand ...]

#### 6/ Information sur l'organisation du vide-greniers des Conseils de Quartier (date, participation

Le Président propose de réserver une enveloppe budgétaire de 1 500 euros pour les écoles Jardinets et Saint-André des Arts afin de leur permettre d'acheter du matériel pour les enfants. Les Conseillers approuvent cette dépense.

Le Président remercie les membres des groupes de travail pour leur implication et précise que toutes ces suggestions seront transmises aux services compétents.

Conseillers approuvent ces propositions.

13-15 quai de Conti, 3 quai Malaquais, 25 quai des Grands Augustins et 18 rue Séguier. Les indiquant les lieux suggérés illustrés à l'aide de photos. Michel LERNOU cite les adresses retenues : des parcelles végétalisées. À ce propos, un document a été également réalisé par Julien CIMINO Julien CIMINO, ils ont effectué une balade pour repérer des emplacements susceptibles d'accueillir Michel LERNOU, réfèrent du groupe de travail sur la végétalisation du quartier, indique qu'avec

mettre en place deux bacs à plantes sur les trottoirs d'un côté et de l'autre de la rue avec une ligne verte partant des deux bacs et traversant la rue. Ce projet a été mis en place dans une autre ville et permet un ralentissement de tous. Le Président va interroger la Direction des Espaces verts pour savoir si c'est possible.